

**La politique documentaire d'un établissement est l'ensemble des objectifs que peut viser un service documentaire pour un public bien défini.**

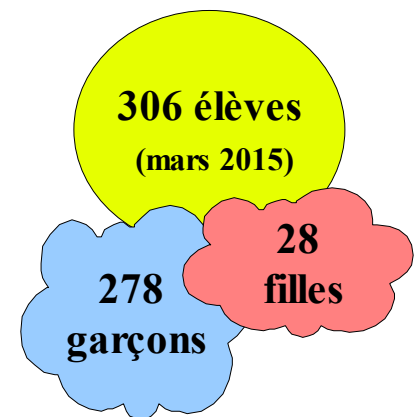
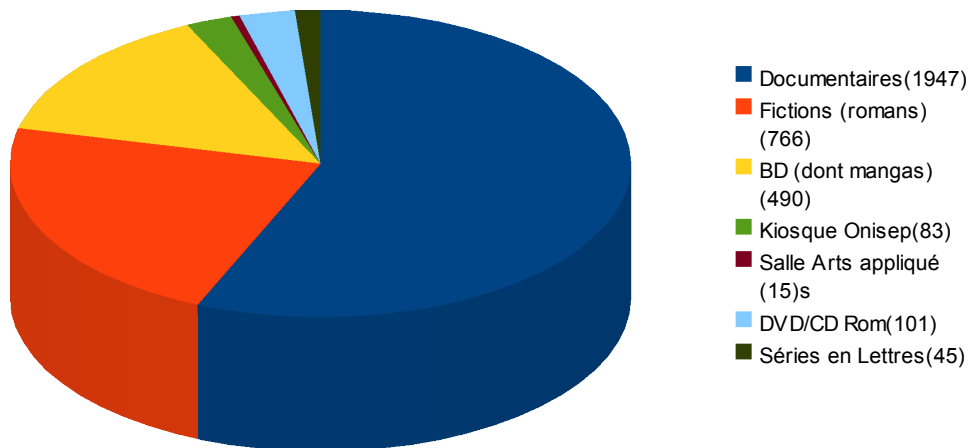
- Réaliste, elle tient compte des moyens financiers, humains et matériels,
- Elle s'appuie sur un état des lieux (voir Bilan CDI 2013/14 et 2014/15) des besoins des usagers en matière de ressources documentaires,
- Elle définit des objectifs clairs afin d'améliorer et de rationaliser l'accès aux ressources de l'établissement,
- Elle suppose des indicateurs de performance pour en évaluer annuellement les résultats,
- Validée par le CA, elle est rédigée dans le cadre du projet d'établissement.

(Sources : Durpaire, Jean-Louis. Les politiques documentaires des établissements scolaires, rapport de L'IGEN, n°20004-037 de mai 2004 et Information et documentation en milieu scolaire, groupe EVS de l'IGEN de janvier 2001)

**Indicateurs de réussite**

Statistiques de prêt,  
Taux de fréquentation du CDI (en nombre et diversité de sections),  
Nombre de connexions à l'Espace documentation,  
Implication des élèves,  
Qualité des documents produits (expositions, travaux divers)

**Constitution du fonds**



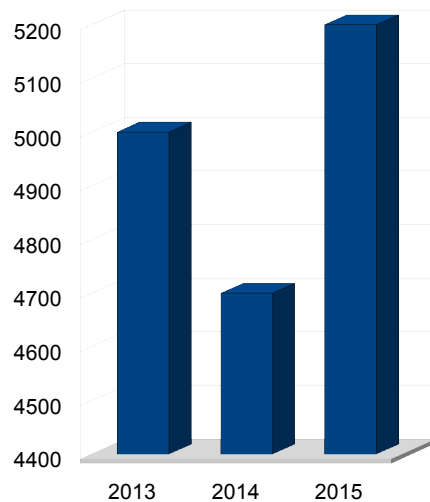
**Espace CDI**

*Points forts*

- Capacité accueil : + 40 élèves
- Spacieux
- Facilité d'accès
- Position centrale
- Espaces internes bien définis
- Ordinateurs renouvelés en 2014 (sf enseignant) : 10 postes

*Points faibles*

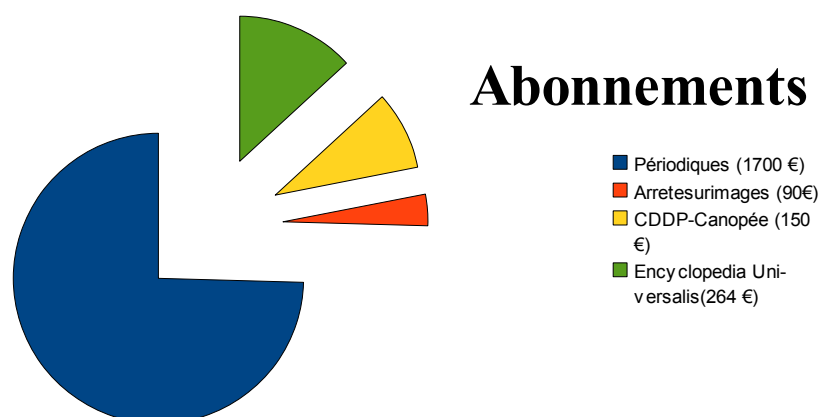
- Améliorer la signalétique interne
- Redéployer postes informatiques
- Aménager de petits espaces de lecture



Evolution du budget

Soit : 16,9 € par élève en 2015 (17 € en 2013)

**Abonnements**



# Référentiels et objectifs

## Missions des professeurs-documentalistes

B.O du 25 juillet 2013



## Projet académique

1. Le numérique, vecteur de nouvelles pratiques pour la formation des élèves
  - a. Education aux médias (EMI)
  - b. Réflexion autour du décloisonnement des espaces de vie scolaire
2. Utiliser des modalités de formation innovante pour les professeurs-documentalistes
  - a. Utilisation d'outils collaboratifs de veille
  - b. Renforcer la collaboration entre les enseignants sur les usages pédagogiques des outils numériques
  - c. Expérimenter la lecture numérique
  - d. Renforcer les partenariats

## Projet d'établissement 2013/17

**Axe 4 : Action citoyenne et culturelle**  
**Obj. 4 : Faire du CDI un lieu d'échanges, de travail et d'accès à la culture**  
**Axe 2 : Projet académique. Pour un égal accès à l'éducation, à la formation, à l'insertion**

### 1. Contribuer à former les élèves à la maîtrise de l'information

#### ► Recherche documentaire

- Formation à la démarche de recherche
- Maîtrise des outils numériques (+ démarche citoyenne) 2b

#### ► Accès à la lecture

- Actions autour du livre
- Conseils aux usagers
- Faire évoluer le CDI vers un centre de ressources numériques (CDI virtuel, ENT, sélection de ressources (Calameo, Scoop it, Babelio), mise en réseau des ressources (Encyclopedia universalis en ligne, livres audio,...) 2c

#### ► Intégration au dispositif d'Accompagnement personnalisé

*Développer les compétences info-documentaires*

*Amener les élèves à développer une attitude de lecteur avec un projet motivant*  
*Former les élèves à l'utilisation de l'ENT*

### 2. Mettre à disposition des ressources et organiser la diffusion de l'information

#### ► Accueil des élèves

- Amplitude d'ouverture élargie (relais avec la Vie scolaire et les AED)
- Réorganiser les espaces lecture
- Redistribuer l'espace documentaire : délocaliser les lieux d'information (Cafétéria des élèves, Bookcrossing, internat) 1b

#### ► Fonds documentaire adapté et modernisé : gestion du système d'information

- Désherbage régulier pour mise en adéquation des besoins
- Informatisation du fonds avec le logiciel documentaire PMB
- Implication des élèves à l'enrichissement du fonds
- Amélioration des documents en langues (ouvrages + DVD avec droits d'auteur)
- Veille (bibliographies papier + numérique via l'ENT)

#### ► Communication

- Interne : utilisation de supports variés (ENT, panneaux d'affichage, hall du lycée, écran numérique à l'entrée), expositions sur divers thèmes (via le CAUE, Médiathèque départementale, Réseau Canopée,...), participation à la Portes ouvertes
- Externe : communication dans la Presse locale, ENT, travaux des élèves et projets lors des salons du livre (Beaumont, Montauban)

*Amener les élèves à développer leurs compétences en langues...en partenariat avec les professeurs de langues*

*Faire du CDI un lieu d'expositions*

### 3. Faciliter l'ouverture du LP sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

- Développer les partenariats de l'établissement : Médiathèques, Librairies, Associations socio-culturelles, réseau entre bibliothèques
- Implication en tant que référent culture (en binôme avec un autre enseignant)
- EMI : Education aux Médias de l'Information
- Participation aux manifestations d'initiatives locales
- Proposer un atelier culturel sur la pause méridienne ( avec la Vie scolaire)
- Veille informationnelle pour la communauté éducative (agrégateur de flux dans l'ENT + meilleure lisibilité matérielle dans l'établissement)
- Travail sur l'Orientation en coopération avec les enseignants et le/la COP

*Développer les partenaires*